

En 2010, les établissements supérieurs publics (universités, écoles, CNAM) ont réalisé un chiffre d'affaires de 387 millions d'euros au titre de la formation continue pour un public composé de 447 000 stagiaires, en augmentation de 2 % par rapport à 2009.

Pour les universités, les trois quarts des recettes sont d'origines privées, dont la moitié est abondée par les entreprises qui restent ainsi le premier contributeur de la formation continue, pour un public composé de près d'un tiers de salariés. La part des fonds publics ne représente que 23 % des ressources dont plus de la moitié provient des régions (55 %). Les universités diversifient de plus en plus leurs sources de financement de formation continue, avec par exemple la vente de formation à d'autres prestataires.

À l'université, plus de la moitié des stagiaires inscrits préparent un diplôme, soit un diplôme national (29 %) soit un diplôme d'université (23 %) pour un total de 61 000 diplômes délivrés dont 62 % de diplômes nationaux. Par ailleurs, les durées moyennes de formation sont à la hausse (153 heures en universités), même si les stages qualifiants de moins de 30 heures accueillent encore 28 % des stagiaires.

La formation continue universitaire en 2010 est dynamique

En 2010, la formation continue de l'enseignement supérieur public (universités et leurs composantes, écoles d'ingénieurs et Conservatoire national des arts et métiers [CNAM]) a concerné 447 000 stagiaires et dispensé 73 millions d'heures-stagiaires pour un chiffre d'affaires de 387 millions d'euros. À champ constant, le nombre de stagiaires a augmenté de 2 % pendant que le volume des heures-stagiaires augmentait de 14 % (voir encadré « Sources, champ et définitions »). La durée moyenne des stages est de 164 heures, soit douze heures de plus qu'en 2009 (tableau 1).

Les services de formation continue des universités se tournent vers de nouvelles sources de financement

En 2010, les universités publiques, les écoles d'ingénieurs publiques et le CNAM ont dégagé un chiffre d'affaires de 387 millions d'euros pour la formation continue, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2009. Pour ce qui concerne les universités publiques, les entreprises restent les principaux financeurs de la formation continue (26 %). Avec les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), elles en financent 43 %, soit une baisse de deux points par rapport à 2009. Les

financements en provenance des pouvoirs publics diminuent encore d'un point en 2010 pour atteindre 23 %, pourcentage proche du financement par les individuels payants (24 %). Par contre, la part des autres fonds (contrats avec d'autres prestataires de formation, vente d'ingénierie de formation et prestations d'accompagnement de validation des acquis de l'expérience [VAE] ou de bilans de compétence) augmente de 3 points pour atteindre, pour la première fois, 10 % de l'ensemble (graphique 1).

Forte augmentation des durées moyennes de formation

En 2010, dans les universités (avec leurs composantes, tels les IUT), INP (instituts nationaux polytechniques) et UT (universités de technologie), le nombre des stagiaires reste stable à champ constant (voir encadré « Sources, champ et définitions ») avec 337 000 stagiaires (tableau 2). Le public des salariés, comme celui des demandeurs d'emploi ou des particuliers, augmentent chacun de 1 %, alors que celui des professions non salariées (commerçants ou professions libérales) perd 10 %. Comme en 2008 et en 2009, il faut noter une hausse des contrats de professionnalisation (+ 10 %), dont 94 % des bénéficiaires ont moins de 26 ans.

TABLEAU 1 – Évolution de la formation continue dans l'enseignement supérieur entre 2009 et 2010

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française

Types d'établissements	Chiffre d'affaires (millions d'€)			Stagiaires (milliers)			Heures-stagiaires (millions)			Durée (heures)		
	2009	2010	Évolution 2009-2010 (%)	2009	2010	Évolution 2009-2010 (%)	2009	2010	Évolution 2009-2010 (%)	2009	2010	Évolution 2009-2010 (%)
Universités (IUT inclus), INP et UT	228	243	7	337	337	0	47	52	10	139	153	10
Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques	24	28	17	14	22	58	2	5	212	115	227	97
Sous-total	252	271	8	351	359	2	49	57	17	139	159	14
CNAM et centres régionaux associés	108	116	8	86	88	2	15	16	5	176	182	3
Total	360	387	8	437	447	2	64	73	14	147	163	11

Source : MEN-MESR-DEPP

TABLEAU 2 – Répartition des stagiaires et des heures-stagiaires en formation continue dans les universités, selon les types de publics en 2009 et 2010

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

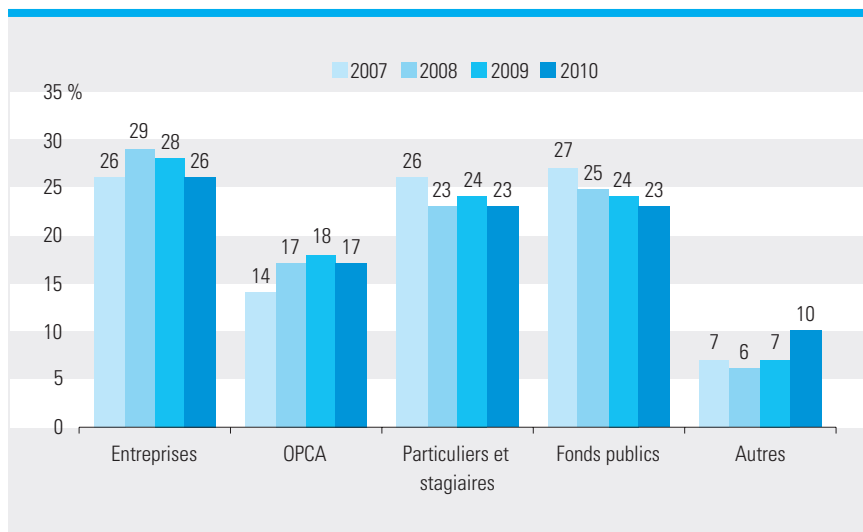
Types de publics en formation continue dans universités (y compris IUT inclus), INP et UT	2009			2010			Évolution du nombre de stagiaires entre 2009 et 2010 (%)
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	
Plan de formation de l'entreprise	102 444	9 355 849	91	102 373	9 657 407	94	- 0,1
Congé individuel de formation	13 104	3 994 373	305	13 413	4 183 800	312	2,4
Contrats de professionnalisation	12 867	6 863 980	533	14 210	7 927 264	558	10,4
Ensemble salariés	128 415	20 214 202	157	129 996	21 768 471	167	1,2
Demandeurs d'emploi aidés	28 280	6 780 478	240	29 016	7 362 276	254	2,6
Autres demandeurs d'emploi	10 187	2 880 425	283	9 827	3 178 459	323	- 3,5
Ensemble demandeurs d'emploi	38 467	9 660 903	251	38 843	10 540 735	271	1,0
Particuliers	80 225	10 488 660	131	81 025	11 874 193	147	1,0
Particuliers : publics inter-âges	55 177	3 286 099	60	56 273	4 855 449	86	2,0
Ensemble particuliers	135 402	13 774 759	102	137 298	16 729 642	122	1,4
Autres (commerçants, prof. lib.)	34 537	3 097 993	90	30 942	2 495 419	81	- 10,4
Ensemble particuliers et autres	169 939	16 872 752	149	168 240	19 225 061	114	- 1,0
Total	336 821	46 747 857	139	337 079	51 534 267	153	0,1

Remarque : en 2009, inter-âges non comptabilisé pour Lyon II.

Source : MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 1 – Origine des fonds de la formation continue dans les universités de 2007 à 2010 (%)

France métropolitaine + DOM + COM, universités publiques (y compris IUT), INP et UT



Source : MEN-MESR-DEPP

En 2010, le volume des heures-stagiaires augmente de 10 %, passant de 47 à 52 millions, et la durée moyenne des stages à l'université, tous types de stagiaires confondus, s'établit à 153 heures, soit un

gain de 14 heures depuis 2009. La durée moyenne des stages a augmenté pour tous les publics, sauf pour les professionnels non salariés (- 9 heures en moyenne) (tableau 2).

À l'université, la moitié des stagiaires préparent un diplôme

29 % des stagiaires inscrits en formation continue dans les universités suivent une formation menant à des diplômes nationaux ou à des titres inscrits sur demande au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (graphique 2), avec une durée moyenne en hausse qui atteint 332 heures en 2010. L'inscription à un diplôme d'université (DU) concerne 23 % des stagiaires (voir encadré « Sources, champ et définitions »), majoritairement dans des disciplines médicales (70 %), avec une durée moyenne qui continue de décroître pour atteindre 130 heures (graphique 3). Le nombre d'inscrits pour les formations courtes, hors conférences culturelles, après une forte augmentation entre 2005 et 2006 (+ 3 points) et un

maintien ensuite autour de 30 %, diminuée. Il représente 28 % des formations en 2010 avec une durée moyenne en baisse également (28 heures). Enfin, 17 % des stagiaires sont inscrits aux conférences culturelles inter-âges, pour une durée moyenne de 86 heures. La répartition par type de formation suivie est sujette à des variations selon les choix des universités de rattacher ou non la gestion de l'activité de conférences culturelles inter-âges à leurs activités de formation continue. Ainsi, la baisse de la part représentée par cette activité depuis 2009 est en partie liée au changement de mode de gestion de ces publics par les universités.

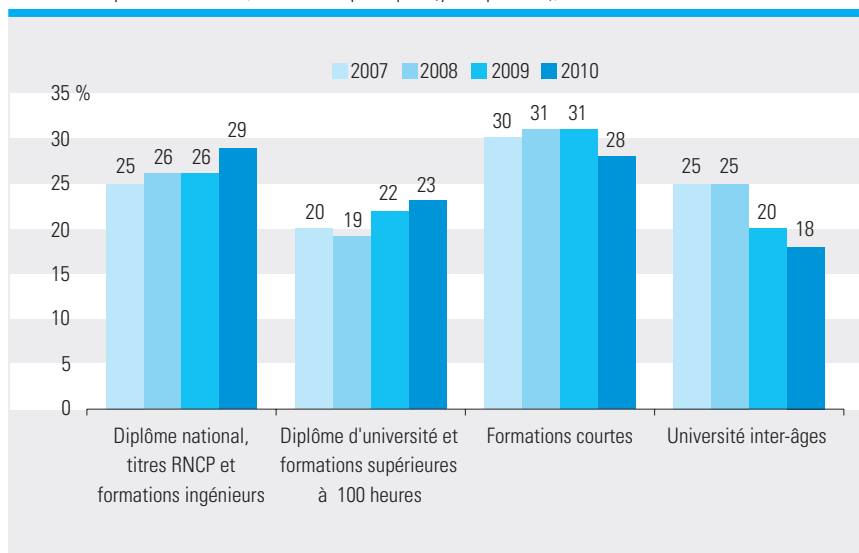
68 000 diplômes délivrés en formation continue dans le supérieur

Au total, en 2010, 68 200 diplômes ont été délivrés au titre de la formation continue organisée par les établissements publics d'enseignement supérieur (y compris les diplômes complets validés par la VAE, validation des acquis de l'expérience). Les universités contribuent à 90 % de l'ensemble, le CNAM à 8 % et les écoles d'ingénieurs à 2 %.

Les diplômes attribués sont à 64 % des diplômes nationaux et à 36 % des diplômes d'universités ou d'établissements (tableau 3). En 2010, les universités ont accordé plus de diplômes nationaux ou équivalents qu'en 2009 : 62 % contre 58 %. Sur les 423 000 diplômes nationaux qui ont été délivrés en 2010 par les universités dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue, 10,5 % le sont dans le cadre de la formation continue. La cible ministérielle de 10 % a donc été atteinte cette année.

GRAPHIQUE 2 – Répartition des inscrits à l'université selon la formation suivie de 2007 à 2010 (%)

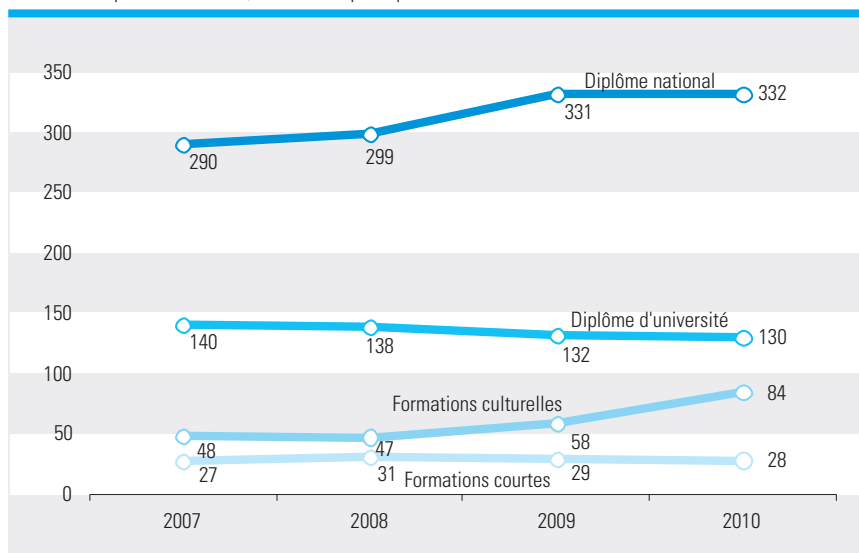
France métropolitaine + DOM, universités publiques (y compris IUT), INP et UT



Source : MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 3 – Évolution de la durée moyenne de formation en heures de 2007 à 2010 par type de formation

France métropolitaine + DOM, universités publiques



Source : MEN-MESR-DEPP

TABLEAU 3 – Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2009 et 2010 par types d'établissements

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

	Universités (y compris IUT) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Diplômes nationaux délivrés en FC	32 453	38 184	830	945	3 592	4 647	36 875	43 776
Diplômes d'établissements (DU) en FC	23 447	23 231	160	150	2 466	1 022	26 073	24 403
Ensemble des diplômes délivrés	55 900	61 415	990	1 095	6 058	5 669	62 948	68 179
Part des diplômes nationaux délivrés en FC sur l'ensemble (%)	58	62	84	95	59	82	59	64
Part des diplômes d'université délivrés en FC sur l'ensemble (%)	42	38	16	15	41	18	41	36
Nombre de diplômes nationaux délivrés	365 629	422 977	7739	7871	7 126	6 922	372 755	429 899
Part des diplômes nationaux délivrés en FC par rapport au nombre total de diplômes (%)	8,9	10,5	10,7	11,5	50,4	67,1	9,9	10,2

Source : MEN-MESR-DEPP

Forte poussée des diplômes de niveau I délivrés en formation continue à l'université

Parmi les 43 800 diplômes nationaux délivrés en formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur (y compris les 2 200 diplômes complets

validés par la VAE) en 2010, les plus demandés sont les diplômes de niveau II, qui représentent 42 % du total, soit deux points de moins qu'en 2009. Plus de 10 000 licences professionnelles (dont 6 000 en IUT) ont été délivrées en 2010, soit 24 % de l'ensemble des diplômes (- 2 points). Le nombre de diplômes de niveau I gagne deux points (36 % à la place de 34 %) et le master professionnel reprend sa

croissance ; il représente 16 % de l'ensemble des diplômes nationaux délivrés par la formation continue dans l'enseignement public du supérieur. Le nombre de diplômes de niveau III, principalement les DUT, remonte d'un point (9 % contre 8 %) alors que celui des diplômes de niveau IV, préparé uniquement par l'université avec principalement le DAEU A (littéraire), reste toujours stable (13 %) (tableau 4).

TABLEAU 4 – Diplômes nationaux délivrés en formation continue par types d'établissements

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

	Universités (y compris IUT), INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Capacité en droit	163	555					163	555
DAEU A	4 134	4 321					4 134	4 321
DAEU B	639	719					639	719
Total niveau IV	4 936	5 595					4 936	5 595
DEUG-DEUG IUP-DEUST	651	972		3			651	975
DUT + Post-DUT-DNTS	1 963	2 195			18	19	1 981	2 214
Titres RNCP niveau III	297	340			177	396	474	736
Diplôme paramédical niveau III	28	40	10				38	40
Total niveau III	2 939	3 547	10	3	195	415	3 144	3 965
Licences	2 551	3 150	15	10	717	931	3 283	4 091
Licences professionnelles	9 473	10 161			353	519	9 826	10 680
Master 1-Maîtrises	1 775	2 147					1 775	2 147
DCG	38	53					38	53
Titres RNCP niveau II	550	339	12		806	1 056	1 368	1 368
Total niveau II	14 387	15 850	27	10	1 876	2 506	16 290	18 366
DESS	4	1					4	1
DESCF-DSCG	15	1					15	1
Master professionnel	5 421	6 795	3		250		5 674	6 795
Master ingénieur	40	46	205	169			245	215
Master recherche	420	286	9	7	36		465	293
Master 2	2 910	3 416	3	6		430	2 913	3 852
Mastère MBA	157	293	316	421			473	714
DEA-DRT-HDR	69	142			52		121	142
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs CNAM)	379	417	257	318	650	802	1 286	1 537
Capacité médecine	422	547					422	547
Titres RNCP niveau I	101	1 149		10	533	442	634	1 601
Doctorat	253	99		1		52	253	152
Total niveau I	10 191	13 192	793	932	1 521	1 726	12 505	15 850
Ensemble des diplômes	32 453	38 184	830	945	3 592	4 647	36 875	43 776

Source : MEN-MESR-DEPP

Les diplômes de niveau II restent les plus demandés aussi bien à l'université (42 %) qu'au CNAM (54 %), suivis par les diplômes de niveau I.

Si l'on exclut le diplôme d'accès aux études universitaire de niveau IV (DAEU), on constate qu'un quart des diplômes nationaux délivrés dans les universités appartiennent à la filière « Sciences économie-gestion (hors AES) » et un autre quart aux « Sciences humaines et sociales ». Toutefois, la première filière est en constante diminution depuis 2006, alors que la seconde remonte régulièrement après une baisse en 2008.

Trois groupes de spécialités reçoivent 53 % des inscriptions

La répartition des stagiaires inscrits par spécialités de formation reste la même qu'en 2009 avec, pour les universités, un quart des inscriptions dans les « Services à la personne » (essentiellement la santé) suivis de « Sciences humaines et droit » pour 18 % des inscrits et « Formations générales » pour 16 %. Le reste des inscrits se répartit entre les autres spécialités. Au CNAM, comme en 2009, les trois

spécialités les plus représentées sont « Échange et gestion », qui concerne 37 % des inscrits, puis « Communication et information » pour 17 % des inscrits et « Sciences humaines et droit » pour 11 % (tableau 5).

Joëlle Grille, DEPP A1

TABLEAU 5 – Nombre de stagiaires et d'heures stagiaires par spécialité de formation (NSF) selon le type d'établissement en 2010

France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

Types d'établissements	Universités (IUT inclus), INP et UT				Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques				CNAM et centres associés			
	Stagiaires		Heures-stagiaires		Stagiaires		Heures-stagiaires		Stagiaires		Heures-stagiaires	
	Nombre	%	Nombre	Durée*	Nombre	%	Nombre	Durée	Nombre	%	Nombre	Durée*
10 - Formations générales	53 645	16	8 624 172	161	886	5	406 680	459	5 441	6	359 105	66
11 - Mathématiques et sciences	15 340	5	2 458 370	160	1 011	5	200 466	198	3 603	4	564 086	157
12 - Sciences humaines et droit	61 337	18	6 914 209	113	6 400	33	239 271	37	9 383	11	1 409 491	150
13 - Lettres et arts	31 515	9	2 043 341	65	1 398	7	84 353	60	2 419	3	265 412	110
20 - Spécialités pluritechnologiques de production	2 411	1	768 163	319	3 256	17	1 875 765	576	1 645	2	294 515	179
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	462	0	178 574	387	29	0	1 455	50	101	0	14 343	142
22 - Transformations	1 946	1	920 917	473	679	3	128 827	190	2 044	2	314 568	154
23 - Génie civil, construction et bois	1 749	1	1 042 925	596	455	2	251 150	552	3 305	4	610 828	185
24 - Matériaux souples	60	0	26 068	434	41	0	360	9	42	0	54 393	1295
25 - Mécanique, électricité, électronique	4 899	1	1 709 099	349	1 391	7	265 136	191	2 113	2	281 720	133
30 - Spécialités plurivalentes des services	743	0	201 213	271	18	0	5 912	328	185	0	4 146	22
31 - Échange et gestion	30 805	9	10 794 615	350	2 310	12	361 852	157	32 308	37	8 618 986	267
32 - Communication et information	22 433	7	3 674 156	164	1 035	5	103 683	100	15 142	17	2 312 494	153
33 - Services aux personnes	87 177	26	8 642 287	99	366	2	73 886	202	6 765	8	455 830	67
34 - Services à la collectivité	2 599	1	966 525	372	145	1	40 526	279	2 172	2	254 541	117
41 - Capacités individuelles et sociales	14 955	4	1 261 929	84	17	0	16 305	959	837	1	32 031	38
42 - Activités quotidiennes et de loisirs	2 743	1	94 227	34	96	0	3 088	32	61	0	7 050	116
Total France entière	334 819	100	50 320 790	150	19 533	100	4 058 715	208	87 566	100	15 853 539	181

*Durée moyenne en heures.

Source : MEN-MESR-DEPP

Les acteurs de la formation professionnelle continue

Les publics de la formation continue

Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique peuvent se former au titre du plan de formation de l'entreprise, en continuant à être rémunérés par l'employeur, ou au titre du droit individuel à la formation (DIF). Ce droit, créé par la loi du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, permet à chaque salarié de capitaliser 20 heures de formation pendant six ans dans la limite de 120 heures. Le choix de la formation est arrêté en accord avec l'employeur. La formation au titre du DIF se déroule, en principe, en dehors du temps de travail et ouvre droit à une allocation de formation égale à 50 % du salaire net. Si le DIF est organisé sur le temps de travail, le salarié est rémunéré au taux normal. Les salariés peuvent bénéficier d'un congé individuel de formation (CIF) rémunéré pendant tout ou partie de leur temps de travail.

Les demandeurs d'emploi peuvent suivre une formation rémunérée soit dans le cadre d'actions financées par les régions ou par l'État, soit dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ce contrat, institué par la loi du 4 mai 2004 déjà citée, donne accès à une formation en alternance, sanctionnée par une certification professionnelle reconnue ou un diplôme, il est financé par l'entreprise en échange d'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale.

Les particuliers sont des individuels payants inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie, en participant financièrement à tout ou partie de leur formation. Une sous-rubrique comprend des publics inscrits dans les universités inter-âges pour suivre des cycles de conférences.

Les non-salariés (agriculteurs, artisans, travailleurs indépendants, commerçants et professions libérales), appelés aussi « autres » dans cette *Note d'Information*, peuvent accéder à la formation. Ils participent obligatoirement au financement de la formation par le versement d'une contribution à un organisme collecteur habilité par l'État.

Le financement de la formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue est financée principalement par les fonds privés, les entreprises et les particuliers, ainsi que par les régions et l'État. **Les entreprises** ont l'obligation de financer des actions de formation. Les entreprises de dix salariés et plus peuvent organiser directement les formations ou verser leur contribution

(1,6 % de la masse salariale) à des organismes collecteurs créés par les organisations patronales et les syndicats de salariés et agréés par l'État : organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). En revanche, les entreprises de moins de dix salariés n'ont pas le choix et doivent verser leur contribution de 0,55 % de la masse salariale à un OPCA. Les fonds destinés à rémunérer les congés individuels de formation (FONGECIF) sont gérés par des OPCA particuliers : les OPACIF. Deux sortes d'OPCA existent : les OPCA des branches professionnelles (par métiers) et ceux dits interprofessionnels (l'AGEFOS PME, OPCALIA) qui collectent les fonds de formations des entreprises n'ayant pas d'obligation de verser à un OPCA de branche ou dont les branches professionnelles les ont désignés. Les OPCA financent l'alternance, mais aussi conseillent et accompagnent les acteurs du dispositif.

Les conseils régionaux financent des dispositifs en direction des jeunes de 16 à 25 ans et des demandeurs d'emplois et, en concertation avec l'État et les partenaires sociaux, élaborent le plan régional de développement de la formation professionnelle. De plus, l'État et les régions interviennent dans le cadre de contrats de plan État-régions septennaux en fonction d'objectifs prioritaires établis en commun et cofinancés.

L'État finance des actions de formation en direction des demandeurs d'emploi et de publics spécifiques (handicapés, immigrés, détenus, etc.). L'Union européenne accorde aussi des subventions.

Les différents types de formation

Formation continue diplômante : les formations diplômantes sont sanctionnées par un diplôme d'État. Les diplômes sont classés par niveau I, II, III, IV, V et V bis selon le nombre d'années d'études suivies.

Formation continue certifiante : les formations certifiantes débouchent sur un certificat de qualification figurant sur des listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. Elles sont reconnues par les branches professionnelles.

Formation continue qualifiante : les formations qualifiantes ont une visée professionnelle plus immédiate. Elles attestent en effet d'une qualification professionnelle acquise, bien qu'elles ne débouchent pas sur un titre. Elles peuvent être reconnues dans une convention collective.

Sources, champ et définitions

Les données de cette *Note d'Information* proviennent de l'exploitation de l'enquête n° 6 auprès des établissements supérieurs publics sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui font de la formation continue.

Dans la présente étude, ces établissements ont été classés en trois types.

Le type « Universités » regroupe les 71 universités de métropole ainsi que leurs différentes composantes dont les instituts universitaires de technologie (IUT), les deux universités d'outre-mer (Antilles-Guyane et La Réunion), les deux universités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, les deux instituts nationaux polytechniques (INP) de Toulouse et de Grenoble et les trois universités de technologie (UT) de Belfort, Compiègne et Troyes, qui étaient incluses, dans le cadre de cette enquête, jusqu'en 2005 dans le type « Écoles », ainsi que Paris-Dauphine, ex-université Paris IX-Dauphine jusqu'en 2004. À partir de 2009, l'université de Nantes ne prend plus en compte dans ses statistiques les publics inscrits aux conférences de l'université inter-âges, soit un « trou » de 15 000 stagiaires. En 2010, c'est l'université Louis-Lumière (Lyon II) qui adopte la même décision, ce qui représente un « trou » de 11 324 stagiaires par rapport à 2009.

Dans les universités, on dénombrait en 2009 un total à « champ constant » de 336 821 stagiaires. Pour l'ensemble des universités, écoles et CNAM, on estime ainsi le nombre de stagiaires à 437 000 en 2009 et 447 000 en 2010, soit une progression de 2 % à champ constant.

Deuxièmement, le type des « Écoles et grands établissements » regroupe les grands établissements (INALCO, IEP Paris, ENSAM et ses centres régionaux, École normale supérieure de Cachan et ENS de province, École pratique des hautes études, École centrale de Paris et écoles centrales de Marseille, Lille, Lyon et Nantes, ENSAIT de Lille et ENI de Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, ENSCI de Limoges, ENSEA de Cergy, ENSMM de Besançon, ENSI de Bourges et de Caen, INSA de Lyon, Rouen, Strasbourg et Toulouse, IFMA de Clermont-Ferrand, SUPMECA de Saint-Ouen, ENSSIB, ENS Louis-Lumière et ENS Arts du théâtre de Lyon, et Agrosup de Dijon.

Pour finir, le type « CNAM », avec le Grand établissement et ses centres régionaux regroupés en association (ARCNAM) constitue la troisième catégorie d'établissements dispensateurs de formation continue.

en savoir plus

« La place de la formation continue s'affirme entre 2002 et 2004 », *Note d'Information* 07.29, MEN-DEPP, juin 2007.

« L'activité de la formation continue universitaire fléchit en 2005 », *Notes d'Information* 08.06 et 08.07, MEN-DEPP, janvier 2008.

« La formation continue universitaire connaît un bilan positif en 2006 », *Note d'Information* 09.06, avril 2009.

« La formation continue universitaire offre des stages de plus en plus courts en 2007 », *Note d'Information* 10.05, mars 2010.

« Une présence de plus en plus affirmée des entreprises dans la formation continue universitaire entre 2003 et 2008 », *Note d'Information* 11.02, janvier 2011.

« La formation continue universitaire accentue son caractère professionnalisant en 2008 », *Note d'Information* 11.08, avril 2011.

« La formation continue universitaire poursuit sa croissance en 2009 », *Note d'Information* 12.07, MEN-DEPP, mai 2012.

Consulter les documents statistiques sur les années 2005 à 2010 sur le Portail statistique :

- <http://www.education.gouv.fr> dans Statistiques/Base de données de Référence/La formation continue dans l'enseignement supérieur.

- les tableaux statistiques 2010, dont celui classant les établissements d'enseignement supérieur en 2010 par chiffre d'affaires de la formation continue, sont consultables sur le site.

www.education.gouv.fr/statistiques
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr